

## INSCRIPTIONS

# 133 élèves toujours sans école

**A** lors que la rentrée dans l'enseignement secondaire bat son plein, 133 élèves devant entrer en première secondaire n'avaient, mardi, toujours pas pu trouver une place dans une école de leur choix, selon une source proche du dossier. À la mi-août, ceux-ci étaient encore au nombre de 290.

Sans surprise, c'est à Bruxelles que l'on recense le plus grand nombre d'élèves «sans école» avec 137 jeunes toujours à la recherche d'une solution, contre 2 dans le Brabant et 13 dans le reste <sup>de la</sup> Wallonie.

Faute de solution, ceux-ci seront contraints de s'inscrire dans une école ne figurant pas parmi leurs préférences.

Selon un inventaire officiel, 1 700 places en 1<sup>re</sup> secondaire sont encore disponibles en Région bruxelloise. Ces places sont toutefois offertes dans des établissements peu convoités, ceux notamment qui proposent aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés dans l'enseignement technique et professionnel.

Depuis 2010, les inscriptions en première année du secondaire se font de manière uniforme pour

tous les élèves. À l'aide d'un formulaire unique d'inscription, ceux-ci doivent lister jusqu'à dix écoles où ils souhaitent être inscrits.

La répartition des places se fait ensuite sur base d'une série de critères géographiques (distance domicile-école notamment) et socio-économiques afin d'assurer une meilleure mixité sociale dans les écoles.

Le mécanisme suscite toutefois chaque année des critiques, certains parents ne parvenant pas à inscrire leur enfant dans l'école ou les écoles qu'ils convoitaient.

Il y a un peu moins d'un an, la ministre de l'Éducation, Joëlle Milquet, avait annoncé sa volonté d'amender le décret Inscriptions, notamment en revoyant deux critères clés déterminant l'attribution des places, à savoir le critère géographique et le critère ISEF (indice socio-économique faible).

L'annonce n'a toutefois été suivie d'aucun effet. ■